

Plan de Déplacements Inter Entreprises

By Tendance Presqu'île

*Les déplacements des salariés de la Presqu'île :
Synthèse de l'enquête réalisée auprès de 1200 salariés*



Résumé

Les enjeux et objectifs de la démarche Plan de Déplacements Inter Entreprise :

- Améliorer les conditions de circulation grâce au report modal des pendulaires automobilistes vers les transports en communs.
- Libérer des places de stationnement occupées par les voitures ventouses des pendulaires, au profit des clients/visiteurs et usagers de courte durée.
- Offrir un nouveau service aux entreprises qui permet aux chefs d'entreprises d'inciter leurs salariés à utiliser des modes plus respectueux de l'environnement et plus économiques.
- Intégrer les PME et TPE dans une démarche jusque là réservée aux grands groupes.
- Diminuer le stationnement illicite et dangereux lors des pics de fréquentation.
- Participer au rééquilibrage du partage de l'espace public entre les différents usagers (moins d'espace pour les automobiles, plus pour les modes alternatifs : piétons, modes doux,...)
- Contribuer à l'établissement d'une zone à trafic modéré sur la Presqu'île de Lyon avec un usage raisonnable de l'automobile.

La mise en place du plan de déplacement inter entreprises doit donc s'inscrire dans une démarche où l'ensemble des acteurs est gagnant : le territoire, les entreprises et les salariés.

Principaux résultats de l'enquête menée auprès de 1200 salariés :

► Au cours de la semaine :

65% des personnes enquêtées déclarent utiliser au moins une fois dans la semaine les transports en communs pour venir travailler

41% les modes doux (vélos et marche à pieds)

30% la voiture

La somme des pourcentages supérieure à 100% s'explique par l'utilisation au cours de la semaine de plusieurs modes de transports par certains salariés.

- Les freins à l'utilisation de la voiture sont : le coût d'utilisation et les embouteillages
- Les freins liés à l'utilisation des transports en commun sont : les fréquences trop faibles, le coût de l'abonnement, les contraintes horaires
- Les freins liés à l'utilisation des modes doux : le risque d'accident et les intempéries
- Parmi les personnes venant travailler exclusivement en voiture, 26% habitent Lyon ou Villeurbanne.
- 25% des déplacements professionnels sont réalisés à l'intérieur de la presqu'île de Lyon, le mode de transport utilisé est à hauteur de 31% la voiture.

Constats

- Un taux d'utilisation des transports en commun et des modes doux à valoriser
- Une marge de manœuvre importante pour convaincre les utilisateurs de la voiture
- Des améliorations du système existant à mettre en œuvre pour maximiser l'usage des modes de transports alternatifs à la voiture.

Présentation de l'association Tendance Presqu'île...

Tendance Presqu'île est l'association de management de centre ville de la presqu'île de Lyon. Elle propose des outils pour développer l'attractivité et la notoriété du centre ville. **L'association est le trait d'union entre les collectivités** (Ville de Lyon, Grand Lyon, CCI, chambre de métiers...) **et ses 210 entreprises adhérentes** (investisseurs, grandes enseignes, commerces indépendants, professions libérales...).

Fort de la mobilisation des acteurs publics et privés, l'association développe des actions visant à faire connaître le territoire de la presqu'île, à améliorer son fonctionnement et à proposer des services innovants à ses usagers.

C'est dans ce contexte que Tendance Presqu'île s'est lancée, il y a plusieurs mois, dans la mise en place d'un Plan de Déplacements Inter Entreprises, **l'association est soutenue dans cette démarche, d'une dimension unique en France, par la Région Rhône-Alpes, l'ADEME, le Grand Lyon, la Ville de Lyon, le Sytral, l'Etat et la CCIL.**

... et de la démarche PDIE.

Un Plan de Déplacements Inter Entreprises (PDIE) est un **ensemble de mesures visant à rationaliser les déplacements liés aux activités professionnelles**, (déplacements domicile-travail et déplacements travail-travail). **Cette démarche a pour objectif d'améliorer les conditions de déplacements des salariés de la presqu'île de Lyon.**

L'approche inter entreprises renforce la cohérence de la réponse aux besoins du territoire en matière de transport : **elle favorise la mutualisation de moyens, le « partage à plusieurs » des solutions et mesures à mettre en place.** Cette initiative atypique et ambitieuse permettra à terme de proposer aux salariés travaillant en Presqu'île - qu'ils appartiennent à de grandes structures ou à de plus petites - des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent dans leurs déplacements quotidiens.

Avant toutes choses, il est important **d'appréhender les habitudes et les contraintes de déplacements de la population ciblée** par la démarche PDIE. C'est pourquoi le diagnostic du territoire de la presqu'île a fait l'objet d'une étude particulière. Nous vous présentons aujourd'hui, de manière synthétique, les résultats de cette étude.

L'étape consécutive à ce diagnostic est **l'ouverture d'une phase de concertation. La participation étant la clé de la réussite de tous projets, les salariés volontaires seront intégrés à des groupes de réflexions thématiques** sur les solutions techniques du PDIE dont ils sont les futurs utilisateurs !

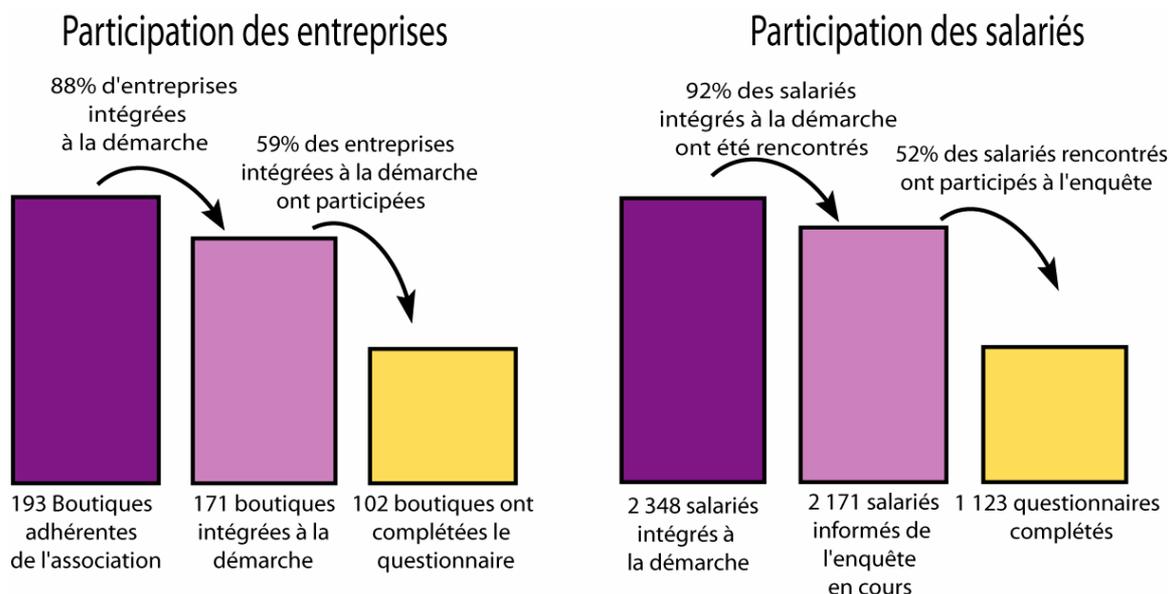
La population ciblée par la démarche

Quatre types d'utilisateurs de la Presqu'île de Lyon ont été identifiés : les clients et les résidents d'une part, **les salariés** et **les chefs d'entreprise** d'autre part. Tendances Presqu'île se propose d'agir sur la mobilité des salariés et des chefs d'entreprises, adhérents de l'association, qui rencontrent quotidiennement des problèmes pour venir travailler en Presqu'île.

Pour comprendre de manière précise leurs problèmes et leur apporter des solutions adaptées à leurs besoins nous avons lancé **une grande enquête auprès des 210 adhérents de l'association et leurs 2 348 salariés**.

La période d'enquête a duré 10 semaines (du 26 mai au 1^{er} août).

Le taux de participation des entreprises est de 59% et celui des salariés, tout aussi bon, est de 48%.

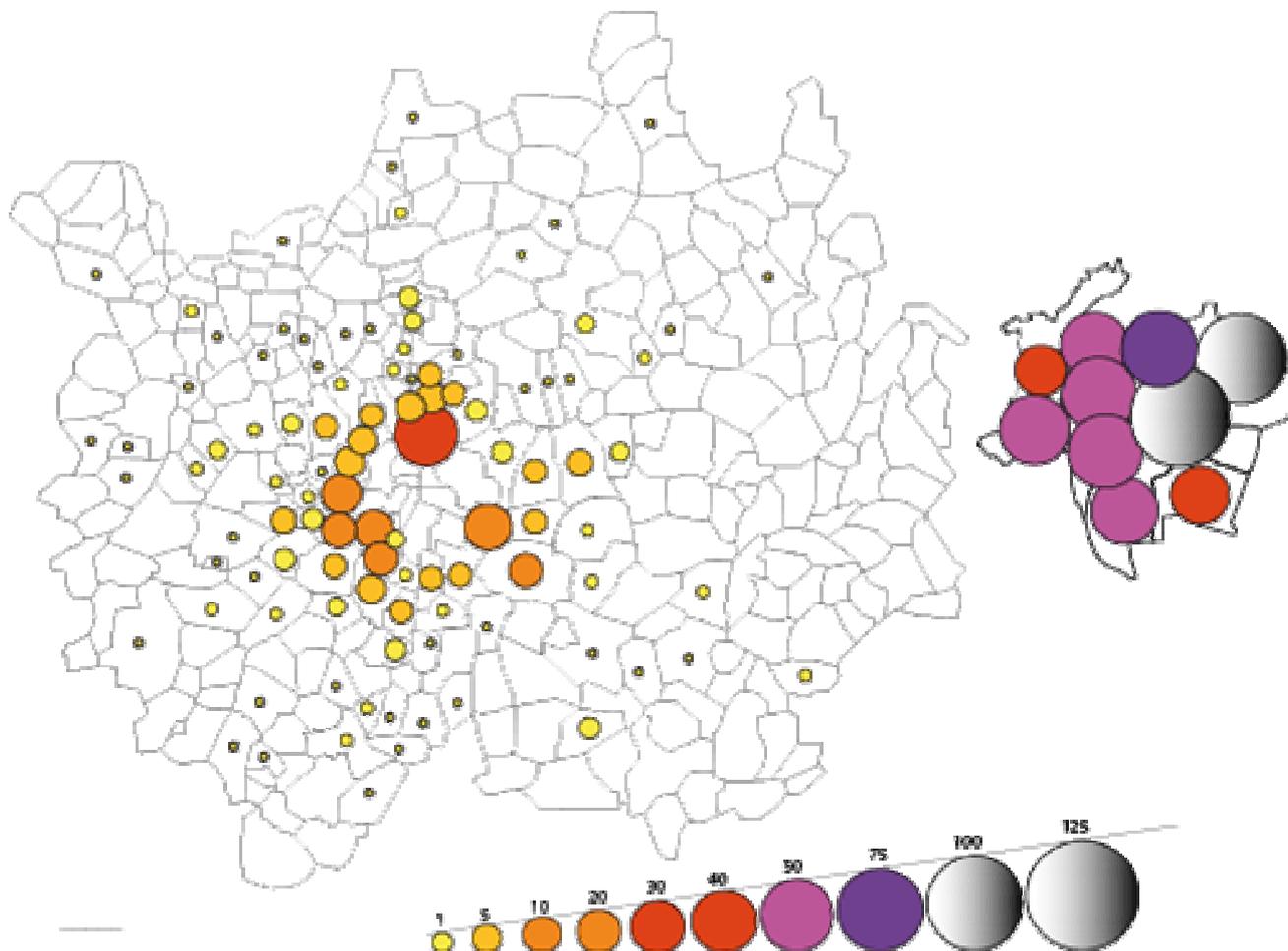


La démarche est saluée par les salariés qui attendent des propositions pour perdre moins de temps et moins d'argent dans les transports.

Ainsi que par les chefs d'entreprises qui souhaitent anticiper la réglementation à venir concernant la prise en charge de l'abonnement en transports en commun par l'entreprise et qui souhaitent aussi réduire les charges inhérentes aux déplacements et au stationnement de leur flotte de véhicules.

La domiciliation des personnes enquêtées

Les salariés enquêtés résident principalement à Lyon – Villeurbanne et Caluire. La représentation cartographique met également en évidence une répartition des salariés dans l'ouest lyonnais, à proximité de la Presqu'île de Lyon, le long d'axes de communication.



Les habitudes de déplacements

53,7% des salariés de la presqu'île arrivent sur leur lieu de travail pendant les heures de pointe du matin.

50,2% d'entre eux quittent leur lieu de travail pendant les heures de pointes du soir.

Ces personnes sont quotidiennement confrontées aux encombrements de voirie, aux temps de parcours entre leur domicile et leur lieu de travail qui s'allongent du fait des embouteillages...

Les personnes qui arrivent ou quittent leur lieu de travail en dehors des heures de pointes sont confrontées à d'autres problèmes. Certaines personnes, chargées de l'approvisionnement des grands magasins commencent leur journée de travail avant même la mise en exploitation du réseau de transports en commun. D'autres terminent leur journée de travail bien au-delà des heures de pointes, par exemple les salariés de chez Monoprix, enseigne qui ferme ses portes à 22h, et se trouvent confrontés à des temps d'attente à l'arrêt de transport en commun relativement long.

Il conviendra de proposer à ces différentes personnes des solutions pour réduire le temps passé dans les transports : choix d'un autre mode de transport, temps d'attentes moins long aux arrêts des transports en commun...

À la question « Quels modes de transports utilisez-vous au cours de la semaine pour venir travailler ? », les salariés enquêtés ont répondu...

TCL	65,33%	} 41,84%
Voiture Personnelle	30,63%	
Marche à pieds sur tout le trajet	27,24%	
Vélo	14,6%	
Train	12,73%	
Moto	2,31%	

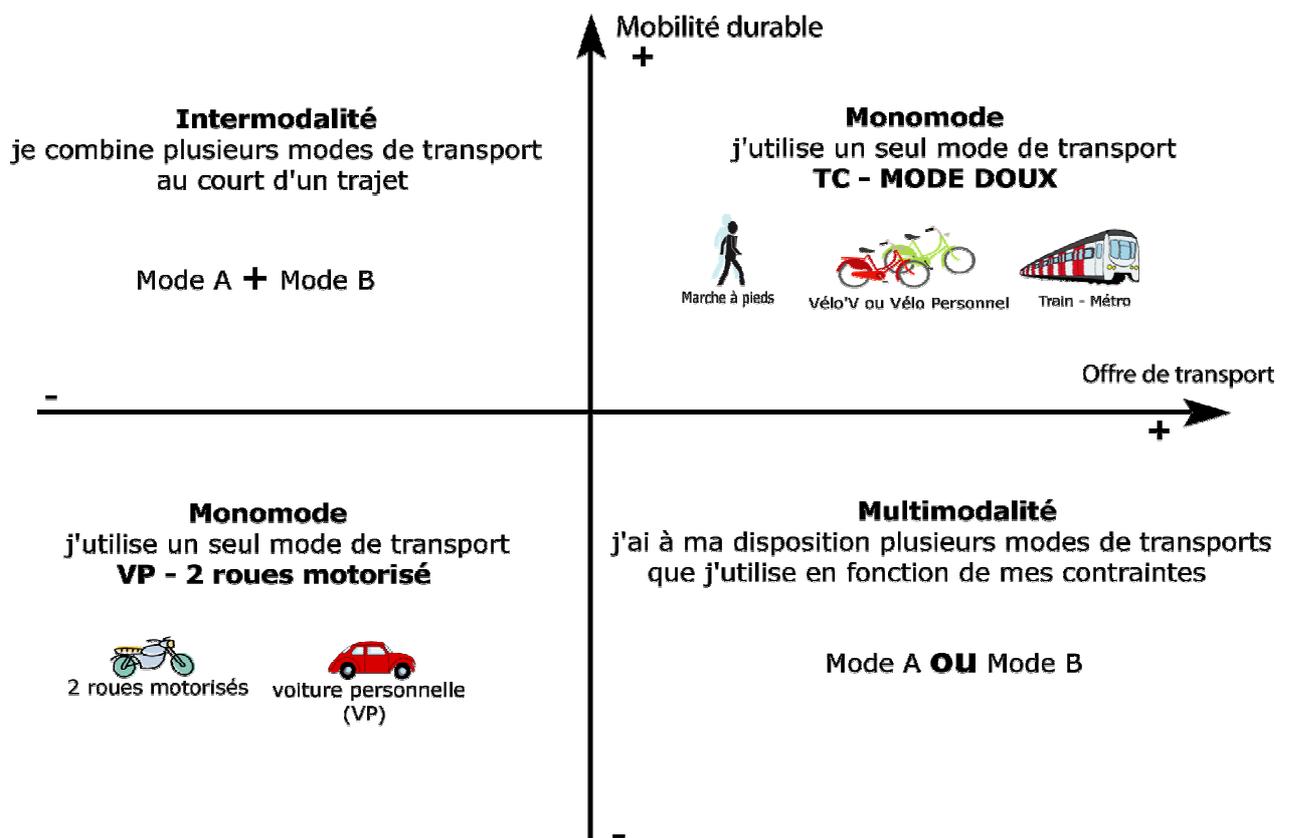
La possible combinaison des modes au cours de la semaine ou d'un trajet, explique la somme des pourcentages supérieurs à 100%.

Si l'on additionne les personnes utilisant des modes de transport dit « modes de transports doux » (marche à pieds sur tout le trajet et vélo), nous arrivons à 42% de la population enquêtée qui a une mobilité pouvant être qualifiée de douce.

Il n'en reste pas moins que la voiture est utilisée par 30% des personnes enquêtées (que se soit de manière exclusive au cours d'un trajet ou en complément d'un autre mode de transport). Il faudra donc orienter nos solutions techniques afin de convaincre ces 30% de personnes qui utilisent leur voiture, que des modes de transport performants, c'est-à-dire moins coûteux en temps et en argent et plus respectueux de l'environnement existent.

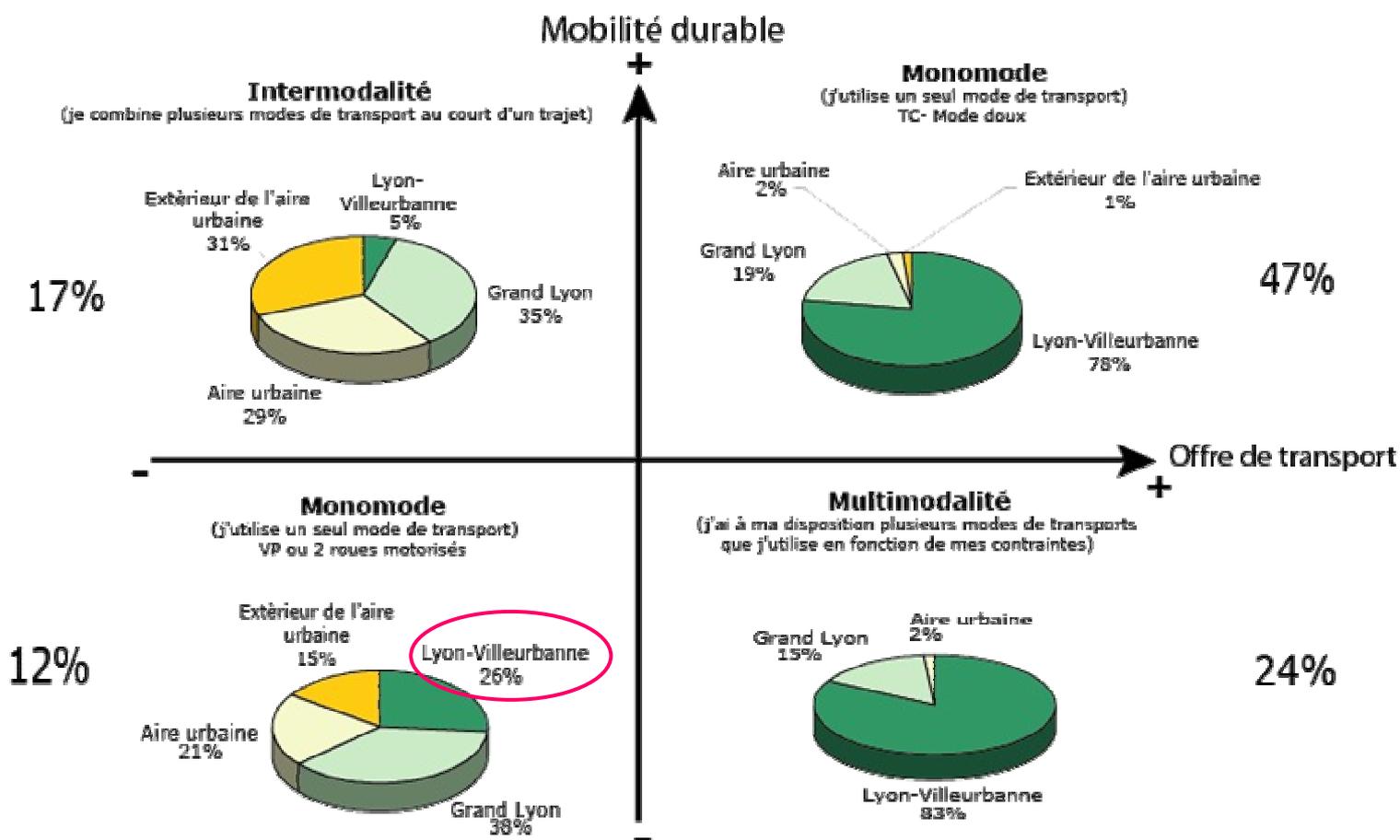
Parce que la mobilité de chacun dépend du réseau auquel il a accès nous nous proposons de définir les différentes formes de mobilité possible grâce à la matrice ci-dessous. Elle prend en compte deux critères à savoir :

- la densité et qualité du réseau de transport (axe horizontale)
- la mobilité qui peut être plus ou moins durable selon le mode de transport utilisé (axe verticale).



Une fois complétée des résultats de l'enquête, la matrice nous permet de constater qu'au cours de la semaine c'est principalement à Lyon et Villeurbanne que les gens utilisent, en fonction de leurs contraintes quotidiennes, les différents modes de transports pour venir travailler en presque. De même, du fait des distances relativement faibles, c'est à Lyon et Villeurbanne que la majorité des personnes utilisent le plus les modes doux pour se rendre sur leur lieu de travail.

Il convient de noter que 12% des personnes enquêtées viennent quotidiennement travailler en presque en 2 roues motorisé ou en voiture. La majorité de ces personnes résident dans le Grand Lyon ou à Lyon et Villeurbanne. 26% des personnes utilisant leur voiture pour aller travailler habitent Lyon ou Villeurbanne. Dans un environnement où l'offre de service de transport en commun est si dense, et pour parcourir de courtes distances, la voiture n'est pas le mode le plus approprié : la vitesse moyenne d'une voiture en ville est de 15Km/h contre 18Km/h pour le tramway et jusque 30Km/h pour le métro ! (source : SYTRAL, *Petits enseignements sur les déplacements urbains*).



Les freins et les leviers

Les personnes enquêtées ont exprimés les avantages et les inconvénients auxquels elles sont quotidiennement confrontées. Il en ressort :



- Gain de temps
- Trajet direct

- Embouteillages trop fréquents
- Coût d'utilisation trop élevé



- Trajet direct,
- Pas de problèmes de stationnement à l'arrivée sur le lieu de travail

- Fréquences trop faibles,
- Contraintes horaires trop importantes
- Coût d'utilisation trop élevé



- Gain de temps,
- disparition des embouteillages
- Stationnement facile sur le lieu de travail

- Les intempéries
- le risque d'accidents



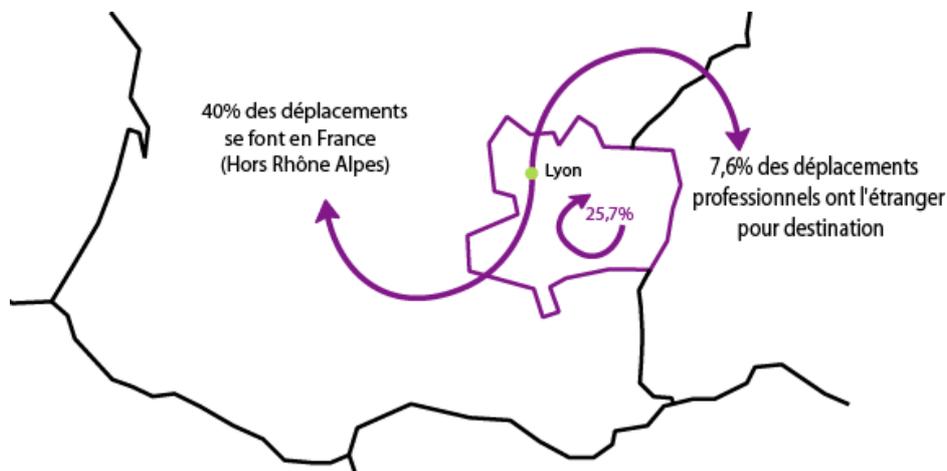
- Respect de l'environnement,

Les déplacements professionnels

Au départ de la Presqu'île, 40% des déplacements professionnels ont pour destination une autre région française. Ces déplacements sont majoritairement réalisés en train.

Au départ de la Presqu'île, 7,6% des déplacements ont pour destination l'étranger ils sont à 42% réalisés en avion, et pour 30% d'entre eux en voiture personnelle.

25,7% des déplacements professionnels des salariés de la Presqu'île sont internes à la région Rhône Alpes.

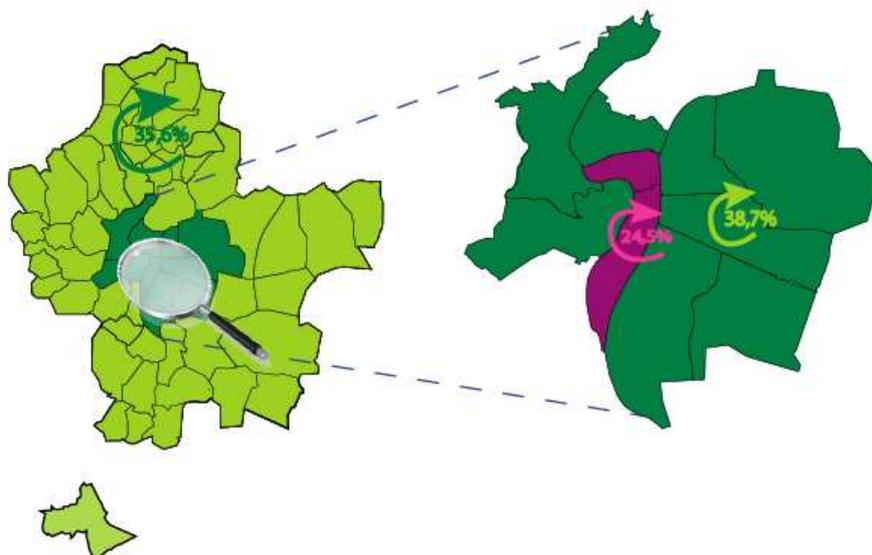


A une échelle plus fine, les déplacements professionnels réalisés au sein de la Presqu'île de Lyon représentent 25,5% de l'ensemble des déplacements réalisés dans le Grand Lyon, les autres arrondissements de Lyon et Villeurbanne concentrent quant à eux 38,7% des déplacements professionnels.

Au sein de la presqu'île, les déplacements professionnels sont principalement réalisés :

- en transports en commun : 35,3%
- **en voiture : 31,2%**
- en mode doux : 31% (marche à pieds et vélo).

En ce qui concerne les déplacements professionnels réalisés en voiture à l'intérieur de la Presqu'île il apparaît fondamental de mettre en place des solutions alternatives à la voiture qui seront plus économiques et plus respectueuses de l'environnement (c'est lors des premiers kilomètres parcourus que les voitures sont le plus polluants).



Conclusions

Au vu des éléments présentés, des habitudes des personnes enquêtées, des freins et des leviers exprimés concernant les différents modes de transport, au maillage du réseau de transport sur le territoire, il est possible d'orienter la suite de la démarche selon 3 axes :

- **Valoriser** les bons chiffres de la mobilité douce ainsi que le comportement citoyen des personnes qui utilisent des modes doux pour venir travailler.
- **Maintenir** ces bons chiffres d'utilisation des modes doux en fidélisant les salariés de la presqu'île aux bonnes pratiques de déplacements... car 15,6% des personnes utilisant les modes doux se déclarent prêtes à changer de mode 1 fois par mois au profit de la voiture... et 13,2% une fois par semaine...
- **Conquérir** les automobilistes pour les inciter à une utilisation plus rationnelle de la voiture pour les déplacements domicile travail comme pour les déplacements professionnels.

Ce diagnostic a permis à l'association Tendance Presqu'île de comprendre les habitudes et les contraintes de déplacements des salariés de la Presqu'île. Des solutions adaptées à leurs besoins et attentes vont pouvoir être mises en place. A terme, les solutions élaborées pourront être proposées à l'ensemble des entreprises et des salariés de la presqu'île de Lyon.

Cette démarche innovante initiée par l'association Tendance Presqu'île participe à la mise en valeur du cadre de vie que représente la Presqu'île de Lyon, en améliorant le quotidien de chacun et en prenant en compte l'environnement qui nous entoure.

Le plan d'actions qui présentera et détaillera chacune des préconisations techniques élaborées pour valoriser, maintenir de bonnes habitudes de déplacements et qui permettra de conquérir les personnes aujourd'hui peu sensibilisée à la nécessité d'utiliser la voiture de manière plus rationnelle est en cours d'élaboration. Il vous sera présenté d'ici le début de l'année 2009.